



# Les camps en Natura 2000

## Le constat

Comment s'assurer qu'un camp ne dégrade pas le milieu naturel sur lequel il se trouve ? Les camps et les zones Natura 2000 ne sont pas incompatibles. Mais certaines précautions sont à prendre car l'installation d'un camp peut avoir un impact sur la flore et la faune.



### NATURA 2000 ?

Natura 2000 est un réseau écologique qui vise à sauvegarder des espèces et des habitats menacés. En Wallonie, le réseau Natura 2000 couvre 13% du territoire. On y trouve une biodiversité remarquable avec des milieux variés comme des cours d'eau, des prairies, des forêts, etc. De nombreuses espèces protégées sont associées à ces milieux.

### QUE POUVEZ-VOUS FAIRE EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE ?

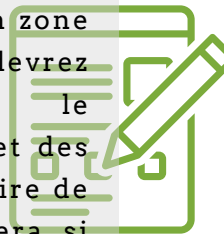
#### SUIS-JE CONCERNÉ ?

La première chose à faire est de se renseigner : mon endroit de camp est-il situé en zone Natura 2000 ? Découvrez-le via une recherche sur WalOnMap : [geoportail.wallonie.be/walonmap](http://geoportail.wallonie.be/walonmap).




#### AVERTIR LE DNF

Si votre terrain se trouve en zone Natura 2000, vous devrez obligatoirement avertir le Département de la Nature et des Forêts (DNF) via un formulaire de notification. Le DNF vérifiera si les camps ne risquent pas d'avoir un impact négatif sur ce milieu protégé. Vous pourrez recevoir des recommandations à suivre pour respecter les espèces qui s'y trouvent.



## SENSIBILISER LES JEUNES



Les animateurs sont aussi responsables de faire suivre à leur troupe les recommandations et les éventuelles interdictions liées aux zones Natura 2000. Il est donc important de leur communiquer ces informations. Il peut également être utile de leur conseiller une rencontre avec l'agent DNF de la zone, qui pourra leur donner plein de détails et d'informations intéressantes sur la région.

### POUR ALLER PLUS LOIN

*→ Les ressources*

- Retrouvez plus d'informations à ce sujet dans notre brochure « Des camps en zone Natura 2000 ? »
- Vous avez une question plus spécifique ? Contactez un conseiller Natura 2000 de l'ASBL Natagriwal. Cette association a pour mission d'informer, de conseiller et d'encadrer les agriculteurs, les forestiers et les propriétaires publics et privés dans la mise en œuvre du réseau Natura 2000. Contact : [natura2000@natagriwal.be](mailto:natura2000@natagriwal.be) ; 0495/660950.